

DOSSIER D'INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Nom de l'élève :

Prénoms :

- PS MS GS
 CP CE1 CE2 CM1 CM2
 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème} 2^{nde}

Photo de l'élève
à coller
à cet
emplacement

DOCUMENTS À JOINDRE À CE DOSSIER

- Photocopie de l'acte de naissance de l'élève
- Certificat de fin de scolarité délivré par l'ancien établissement (certificat de radiation, exeat...)
- Photocopie des bulletins de l'année 2024/2025 avec mention du passage dans la classe supérieure
- Inscription à l'internat (si demandée)

DOCUMENTS A REMETTRE A LA RENTREE

- Fiche Autorisation de photographe, filmer, enregistrer complétée et signée
- Fiche infirmerie
- Photocopie des pages vaccination du carnet de santé
- Attestation d'assurance

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

NOM : PRÉNOMS :

Né(e) le : / / Commune de naissance :

Pays de naissance : Nationalité(s) :

Sexe : F ou M

Frères et sœurs scolarisés dans l'établissement (préciser le nom, le prénom et le niveau de classe) :

.....
.....
.....

SCOLARITÉ EN 2024/2025

PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Décision de passage : Passage dans la classe supérieure Redoublement

Etablissement :

L'élève était-il boursier en 2024/25 (élèves ayant la nationalité française uniquement) ? Non Oui

Pour les élèves non scolarisés dans un établissement homologué (établissement français ou appartenant au réseau AEFE), des tests d'entrée sont obligatoires à partir du CE1. Ils déterminent le niveau dans lequel l'élève pourra être inscrit.

INSCRIPTIONS COMPLÉMENTAIRES : DEMI-PENSION, INTERNAT, OPTIONS

Inscription à la demi-pension (l'élève mange au collège) : Non Oui

Inscription à l'internat (l'élève dort au collège) : Non Oui

Un dossier spécifique est à compléter pour l'inscription à l'internat

Choix des enseignements optionnels :

En classe de 5^{ème}, il est possible de choisir une ou deux options de renforcement en langue

- L'élève suit 1 heure par semaine en plus de l'horaire réglementaire dans la langue choisie
- L'élève s'engage à poursuivre cette option sur tout le cycle 5^{ème}/4^{ème}/3^{ème}
- Le choix de l'option se fait dès la 5^{ème} ; il n'est pas possible d'intégrer l'option en 4^{ème} ou 3^{ème}
- L'élève peut choisir cette option dans une seule langue ou dans les deux langues

Langues et Cultures Européennes ANGLAIS : Non Oui

Langues et Cultures Européennes ESPAGNOL : Non Oui

RESPONSABLE LÉGAL 1 Responsable financier de l'élève (destinataire des factures) Père Mère Autre (préciser : ex. famille d'accueil, tuteur) :Sexe : Féminin Masculin**NOM** : **PRENOMS** :

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

Nationalité(s) :

Activité professionnelle : En activité En recherche d'emploi Retraité

Profession :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

☎ Numéro de téléphone portable : / / /

✉ E-mail :@.....

RESPONSABLE LÉGAL 2 Responsable financier de l'élève (destinataire des factures) Père Mère Autre (préciser : ex. famille d'accueil, tuteur) :Sexe : Féminin Masculin**NOM** : **PRENOMS** :

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

Nationalité(s) :

Activité professionnelle : En activité En recherche d'emploi Retraité

Profession :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

☎ Numéro de téléphone portable : / / /

✉ E-mail :@.....

AUTRE CONTACT (facultatif) : personne pouvant être contactée si les responsables ne sont pas joignables

NOM : PRENOMS :

Lien avec l'élève :

☎ Numéro de téléphone portable : / / /

FRAIS DE SCOLARITE

La présente demande d'inscription au Collège français Sadi Carnot suppose l'acceptation des conditions financières rappelées ci-dessous :

	Maternelle PS, MS, GS	Elémentaire CP, CE1, CE2, CM1, CM2	Collège 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème}	Lycée 2 ^{nde}
Droit de première inscription	200.000 Ar	200.000 Ar	200.000 Ar	500.000 Ar
Location des manuels et fournitures scolaires*	455.000 Ar	455.000 Ar	330.000 Ar	350.000 Ar
Droits d'écologie annuels	6.730.000 Ar	7.280.000 Ar	8.008.000 Ar	9.400.000 Ar

* Les fournitures ne concernent que les élèves du primaire ; pour le collège elles sont à la charge des familles

Le droit de première inscription est à régler avant le 30 juin afin de confirmer l'inscription.

Une bourse sur critères sociaux peut être octroyée aux élèves ayant la nationalité française. Son montant est déterminé par les ressources de la famille, et peut aller jusqu'à 100% des frais liés à la scolarité (écolages mais aussi internat, demi-pension, transport, location des livres...). Une information est faite à toutes les familles à l'ouverture de la campagne de bourse, en décembre.

SIGNATURES

Nous certifions exacts les renseignements fournis dans ce dossier d'inscription et signons ci-dessous :

Date :

Le père

La mère

Autre responsable légal

Les informations que vous êtes tenus de fournir dans ce formulaire font l'objet d'un traitement automatisé, sur la base légale de l'accomplissement d'une mission d'intérêt public. Le Règlement Général sur la Protection des Données vous reconnaît un droit d'accès et de rectification pour les informations vous concernant, droit que vous pouvez exercer auprès du chef d'établissement.

AUTORISATION DE PHOTOGRAPHER, FILMER, ENREGISTRER À DES FINS PÉDAGOGIQUES ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Dans le cadre de différents projets, l'équipe éducative peut être amenée à prendre des photos des élèves de l'établissement, à les filmer ou à enregistrer leur voix. Ces captations de l'image et de la voix sont réalisées dans le cadre de différentes activités pédagogiques (activités en classe, clubs et ateliers, association sportive, sorties et voyages scolaires, etc.). Elles ont pour but de :

- Rendre compte de la vie de l'établissement aux élèves non impliqués dans ces activités
- Présenter les différentes actions menées au sein de l'établissement lors de manifestations culturelles et/ou pédagogiques.

Nous vous remercions de nous indiquer si vous autorisez ces captations et leur utilisation.

NOM et prénom de l'élève :

Classe :

NOM des responsables légaux :

<input type="checkbox"/> Autorise le collègue <input type="checkbox"/> N'autorise pas le collègue	à photographier mon enfant pour la photo de classe 2025/2026
--	--

<input type="checkbox"/> Autorise le collègue <input type="checkbox"/> N'autorise pas le collègue	à photographier, à filmer ou à enregistrer la voix de mon enfant au cours des activités scolaires menées en 2025/2026
--	---

<input type="checkbox"/> Autorise le collègue <input type="checkbox"/> N'autorise pas le collègue	à utiliser les photographies et les vidéos où figure mon enfant et les enregistrements de la voix de mon enfant pour illustrer des documents de présentation de l'établissement et des activités qui y sont menées : support papier, site internet et blogs de l'établissement, comptes sur les réseaux sociaux de l'établissement. L'autorisation d'utiliser ces photos, vidéos ou enregistrements est accordée pour une durée de 5 ans.
--	--

NB : Quels que soient vos choix, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de modification et de suppression des données concernant votre enfant (Règlement Général sur la Protection des Données) qui peut être exercé à tout moment auprès du chef d'établissement (vous pouvez demander par exemple qu'une photo publiée soit enlevée du site internet du collège).

Date et signature des responsables légaux :

LYCEE FRANÇAIS SADI CARNOT
BP A
201 ANTSIRANANA
MADAGASCAR
020 76 221 14 / 032 49 811 46
lfds.adm@moov.mg



FICHE INFIRMERIE ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

Si vous souhaitez assurer la **confidentialité** des informations mentionnées ci-dessous et/ou transmettre d'autres informations que vous jugez utile de porter à la connaissance de l'infirmière, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée sur laquelle vous noterez : « A l'attention de l'infirmière – Confidential »

ÉLÈVE

NOM et Prénom : Date de naissance : / /

Niveau de classe :

Régime : externe demi-pensionnaire interne

CONTACTS DES RESPONSABLES

	Père	Mère	Autre personne
NOM et Prénom			
Téléphone le plus facilement joignable			

MEDECIN TRAITANT

NOM DU MÉDECIN TRAITANT :

TÉLÉPHONE :

VACCINATIONS (joindre la photocopie de la page vaccination du carnet de santé)

Date du dernier rappel DTPolio (rappel tous les 5 ans) :

INFORMATIONS CONCERNANT L'ETAT DE SANTE DE L'ENFANT

Votre enfant prend-il un **traitement médicamenteux régulier** ?

non

oui (préciser lequel) :

Porte des lunettes : non oui (tout le temps) oui (seulement en classe)

Porte un appareil auditif : non oui

Consultation spécialisée : non oui (préciser) :

ALLERGIES :

non

oui (préciser) : intolérance à certains médicaments (préciser lesquels)

allergie alimentaire (préciser et joindre une copie du bilan d'allergologie :)

autre allergie (préciser :)

ASTHME :

non

oui - en cas d'asthme, si votre enfant est amené à prendre un traitement médicamenteux durant le temps scolaire, merci de fournir à l'infirmière un certificat médical précisant les modalités du traitement et la conduite à tenir en cas de crise d'asthme. Le médicament pourra être, selon l'avis médical, soit à disposition de votre enfant dans son sac, soit stocké à l'infirmierie.

AUTRE(S) PROBLEME(S) de SANTE à signaler :

.....
.....

TROUBLES DE LA SANTE EVOLUANT SUR UNE LONGUE PERIODE (diabète, épilepsie, grave allergie...)

La famille est invitée à prendre contact avec l'infirmière de l'établissement afin de prendre en compte la situation médicale de l'enfant (traitement ou soins particuliers, besoins spécifiques, protocole d'intervention en cas d'urgence...) en collaboration avec le médecin référent du collège, dans le respect de la confidentialité.

Demandez-vous la mise en place ou la reconduction :

d'un **PAI (Projet d'Accueil Individualisé)** pour répondre à un problème médical (allergie, diabète, épilepsie,...)

d'un **PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)** pour répondre à un trouble des apprentissages (dyslexie,...)

PARTAGE DES INFORMATIONS :

Autorisez-vous l'infirmière à communiquer les informations portées sur cette fiche aux membres de l'équipe pédagogique dès lors qu'elles apportent un élément utile pour le suivi scolaire de l'élève ? non oui

Rappel : si votre enfant doit prendre un traitement pendant le temps de présence au collège, même ponctuellement, **les médicaments ainsi que l'ordonnance** (ou une photocopie) doivent être déposés à l'infirmierie (ou au service de la Vie Scolaire si l'infirmière est absente). Les médicaments seront pris sous le contrôle de l'adulte référent. Votre enfant ne doit en aucun cas avoir des médicaments sur lui (sauf autorisation spéciale du médecin référent dans le cadre d'un PAI).

LYCEE FRANÇAIS SADI CARNOT
BP A
201 ANTSIRANANA
MADAGASCAR
020 76 221 14 / 032 49 811 46
lfds.adm@moov.mg



DOSSIER D'INSCRIPTION A L'INTERNAT ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Nom de l'élève :

Prénoms :

- PS MS GS
 CP CE1 CE2 CM1 CM2
 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème} 2^{nde}

DOCUMENTS À JOINDRE À CE DOSSIER

- Photocopie de la carte d'identité du correspondant
 Certificat de résidence du correspondant

DESIGNATION DU CORRESPONDANT

Conformément au règlement intérieur des services annexes du collège Sadi Carnot, tout élève accueilli à l'internat doit avoir un **correspondant résidant à Diego Suarez** :

- Le correspondant doit être majeur et en capacité de loger temporairement l'élève en cas de maladie ou d'exclusion temporaire de l'internat
- Le correspondant peut accueillir l'élève pour le week-end
- Le correspondant reçoit procuration du responsable légal pour accomplir toutes les démarches relatives à la scolarité (signature des documents relatifs à la scolarité, aux autorisations de sortie, etc.)

NOM et Prénom du correspondant :

Lien avec l'élève (famille, ami de la famille...) :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Email :

Signature du correspondant qui atteste accepter cette responsabilité

SORTIES DE L'INTERNAT

Autorisez-vous la sortie de l'internat le week-end pour aller chez le correspondant ?

- Oui Préciser :
- L'élève se déplace seul pour se rendre chez son correspondant
 - Le correspondant vient chercher et ramène l'élève à l'internat
- Non

Autorisez-vous les responsables de l'internat à accorder des autorisations de sortie le mercredi après-midi (15h à 17h30), le samedi après-midi (15h à 17h30) ou le dimanche (15h30 à 16h30) afin de lui permettre de réaliser de petites courses en ville ou se rendre à des rendez-vous médicaux ? Cette autorisation sera à chaque fois soumise à un responsable de l'internat et ne sera pas automatiquement accordée. L'élève sort alors sous sa propre responsabilité.

- Oui
 Non

Autorisez-vous votre enfant à participer à toutes les sorties encadrées, qu'elles soient récréatives, sportives, culturelles, organisées par l'établissement, pendant ou en dehors du temps scolaire, avec ou sans nuitée extérieure, dans le cadre de la vie de l'établissement et de l'internat ?

- Oui
 Non

SANTE

En cas de problème de santé, autorisez-vous le responsable de l'internat à accompagner votre enfant pour une consultation chez le médecin référent du collège, qui prescrira au besoin un traitement à administrer ?

Oui

Non

En cas d'urgence, autorisez-vous le responsable de l'internat à prendre toutes les dispositions nécessaires à la prise en charge de votre enfant (hospitalisation, opération...), s'il n'a pas pu vous joindre pour vous informer de la situation ?

Oui

Non

N'oubliez pas d'apporter sur la fiche infirmerie toutes les précisions utiles sur la situation médicale de votre enfant (prise de traitement, allergies, problème de sante...).

SIGNATURES

Nous certifions exacts les renseignements fournis dans ce dossier d'inscription et signons ci-dessous :

Date :

Le père

La mère

Autre responsable légal